

PROPOSITION DE LOI DE VANESSA MATZ

Stop au gaspillage des électroménagers !

Le cdH veut leur étendre l'exemption de TVA en cas de don : aussi pour les meubles, matelas, etc.

Lutter contre le gaspillage et la pauvreté, le double objectif d'une proposition de loi que Vanessa Matz dépose à la Chambre. La députée cdH voudrait voir l'exemption de TVA étendue aux dons non alimentaires tels que les électroménagers, matelas, meubles, poussettes pour enfants... ou les dons de nourriture pour animaux.

« En 2011, j'étais au Sénat et je poussais le gouvernement à inciter les entreprises à donner leurs surplus alimentaires plutôt qu'à les détruire, puisque, dans ce dernier cas seulement, elles ne payaient pas la TVA. Une absurdité totale ! », s'emporte Vanessa Matz. « Une circulaire prévoyant cette exemption de TVA en cas de don allait heureusement suivre. »

BRÛLER DES VÊTEMENTS

Ce n'était qu'un premier pas dans ce combat de longue haleine. « On a ensuite étendu le champ d'application aux institutions telles que les écoles ou les CPAS. On a continué à batailler pour élargir cela aux biens dits de première nécessité. H&M préférait brûler des vêtements plutôt que de les donner, toujours à cause de ce problème d'exemption de TVA. Là aussi, on a eu gain de cause... » Mais ce n'est toujours pas suffi-

sant pour l'élue d'Aywaille. « Je pense que l'on peut encore aller plus loin. Il y a aujourd'hui des appareils électroménagers que des entreprises jettent car la couleur n'est plus à la mode, des meubles que l'on sort des magasins à cause d'un petit coup. Une grande chaîne avait fait une action à propos des matelas : si votre achat ne convient pas, ramenez-le... Ces matelas ramenés étaient détruits. Je pense sincèrement qu'il faut étendre les biens dits de première nécessité à ceux-là... »

Et elle en ajoute d'autres : les pous-

Le texte concerne également la nourriture pour les animaux

settes pour enfants et... la nourriture pour animaux.

« Ici aussi, les chaînes jettent les aliments pour chiens ou chats, par exemple, alors que cela pourrait être un coup de pouce bienvenu pour les responsables de refuges qui tirent souvent le diable par la queue. On ne considère peut-être pas cela comme une nécessité, mais ça me semble pourtant important. Il ne faut pas oublier que la lutte contre le gaspillage va de

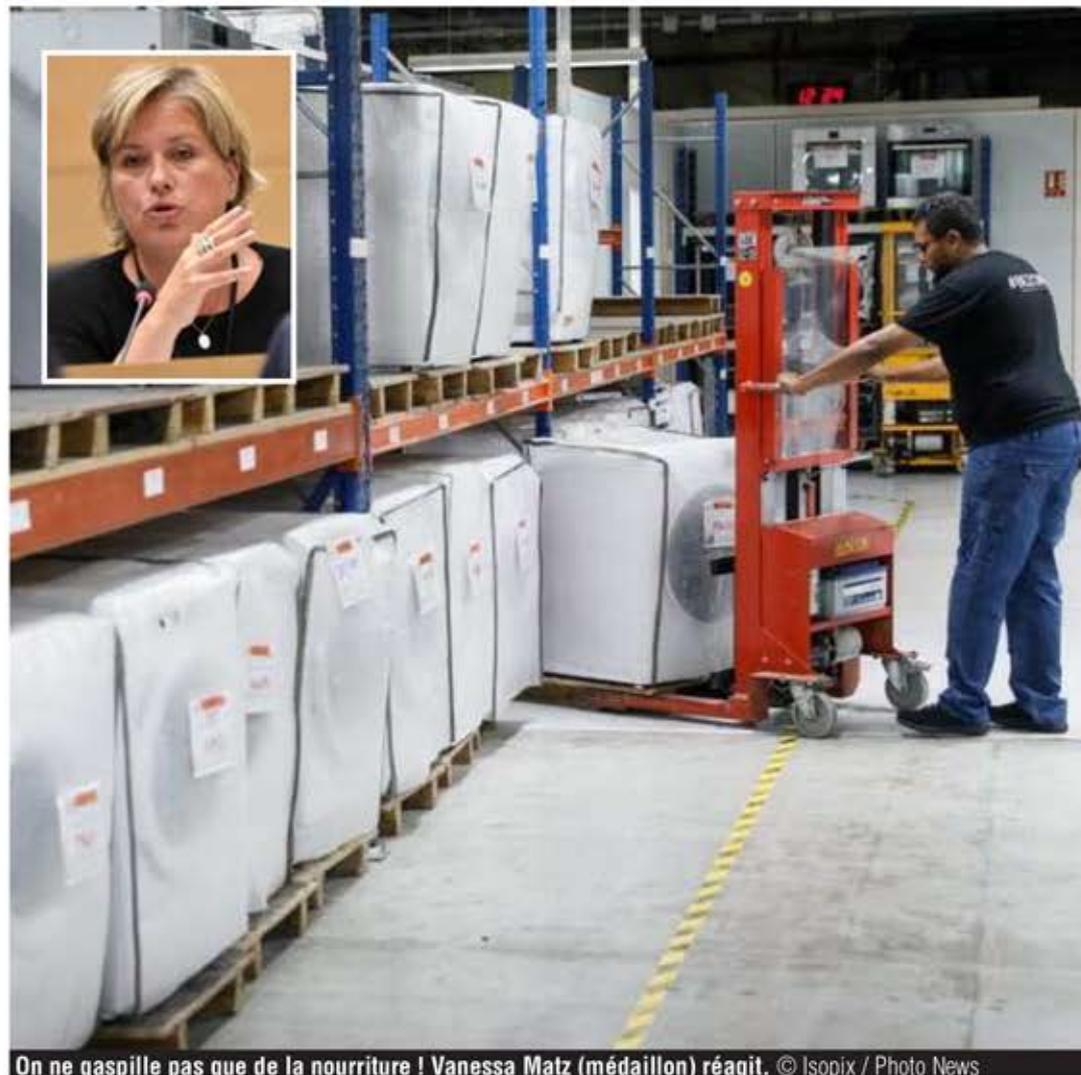
pair avec la lutte contre la pauvreté », martèle Vanessa Matz.

L'élue rappelle que les banques alimentaires nourrissent près de 160.000 personnes en Belgique, dix mille de plus en un an à peine. Cela lui donne une double idée supplémentaire : « Élargir les avantages fiscaux applicables aux dons en argent aux dons en nature, dons de produits alimentaires, par exemple et supprimer l'exonération de la TVA et les avantages fiscaux pour les entreprises qui continuent à détruire des denrées alimentaires toujours consommables. »

BIODÉGRADATION

Un autre volet de la proposition vise à inciter à une meilleure réutilisation des déchets. « Faire en sorte que ceux-ci deviennent des ressources fait partie intégrante du processus de lutte contre le gaspillage dans la perspective d'une économie circulaire. C'est pourquoi je veux également inciter économiquement le citoyen à plus de biodégradation et rendre celle-ci plus accessible à une plus grande frange de la population. » La proposition de loi vise à réduire la TVA à 6 % sur les sacs-poubelles biodégradables et compostables, ainsi que sur l'acquisition de solutions techniques de compostage de proximité. ●

DIDIER SWYSEN



On ne gaspille pas que de la nourriture ! Vanessa Matz (médaillon) réagit. © Isopix / Photo News